

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Tour de France
1^{ère} étape du Tour de France Féminin
Lausanne – Lausanne samedi 1^{er} août 2026

La 1^{ère} étape du Tour de France Féminin cycliste, se déroulera le samedi 1^{er} août 2026 et traversera les localités vaudoises suivantes : Départ de Lausanne sous conduite en direction du carrefour du Solitaire (départ réel), Cheseaux-sur-Lausanne, Morrens, Echallens, Goumoëns-la-Ville, Penthéreaz, Corcelles-sur-Chavornay, Suchy, Belmont-sur-Yverdon, Gressy, Yverdon-les-Bains, Cheseaux-Noréaz, Yvonand, Payerne, Granges-Près-Marnand, Lucens, Oulens-sur-Lucens, Villars-le-Comte, Neyruz-sur-Moudon, Moudon, Bresonnaz, Vulliens, Le Borgeau, Ferlens, Servion, Forel, Le Pigeon, Puidoux, Chexbres, Saint-Saphorin, Rivaz, Treytorrens, Cully, Villette, Lutry, Paudex, Pully, Lausanne.

Le parcours sera interdit à toute circulation (OSR 2.01), selon l'horaire annexé, soit env. 45 minutes avant le passage de la caravane publicitaire et selon l'évolution de la course.

La réouverture des routes s'effectuera en fonction de l'évolution de la course, soit env. 30 minutes après le passage de la voiture fin de course.

Toutes les informations concernant les perturbations de trafic et les restrictions de circulation sont disponibles à l'adresse : <https://granddepartssuisse.ch/> ou via la hotline au 021 315 30 30 du 27.07.2026 au 02.08.2026, de 08h00 à 19h00.

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche de la manifestation et à se conformer à la signalisation mise en place et aux ordres des plantons de circulation, de la protection civile, de la police et de la gendarmerie.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien



POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Tour de France
1^{ère} étape du Tour de France Féminin
Lausanne – Lausanne samedi 1^{er} août 2026

La 1^{ère} étape du Tour de France Féminin cycliste, se déroulera le samedi 1^{er} août 2026 et traversera les localités vaudoises suivantes : Départ de Lausanne sous conduite en direction du carrefour du Solitaire (départ réel), Cheseaux-sur-Lausanne, Morrens, Echallens, Goumoëns-la-Ville, Penthéreaz, Corcelles-sur-Chavornay, Suchy, Belmont-sur-Yverdon, Gressy, Yverdon-les-Bains, Cheseaux-Noréaz, Yvonand, Payerne, Granges-Près-Marnand, Lucens, Oulens-sur-Lucens, Villars-le-Comte, Neyruz-sur-Moudon, Moudon, Bresonnaz, Vulliens, Le Borgeau, Ferlens, Servion, Forel, Le Pigeon, Puidoux, Chexbres, Saint-Saphorin, Rivaz, Treytorrens, Cully, Villette, Lutry, Paudex, Pully, Lausanne.

Le parcours sera interdit à toute circulation (OSR 2.01), selon l'horaire annexé, soit env. 45 minutes avant le passage de la caravane publicitaire et selon l'évolution de la course.

La réouverture des routes s'effectuera en fonction de l'évolution de la course, soit env. 30 minutes après le passage de la voiture fin de course.

Toutes les informations concernant les perturbations de trafic et les restrictions de circulation sont disponibles à l'adresse : <https://granddepartssuisse.ch/> ou via la hotline au 021 315 30 30 du 27.07.2026 au 02.08.2026, de 08h00 à 19h00.

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagers et usagers à faire preuve de prudence à l'approche de la manifestation et à se conformer à la signalisation mise en place et aux ordres des plantons de circulation, de la protection civile, de la police et de la gendarmerie.

Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

